

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc Sene, Monsieur Yves SUBLON, Madame

Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s): Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Michèle

ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-

ECKERT

Excusé(s):

Absent(s): Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis

HOMMEL, Madame Martine JUNG, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Cécile DELATTRE

Rapporteur: Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2018/049 - 70510 - Modernisation du réseau routier

Aménagement de la RD52 entre NIEDERROEDERN et SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ - Proposition d'acquisition de

terrains

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide des modalités d'acquisition par voie amiable ou à défaut par voie d'expropriation, des emprises nécessaires aux travaux d'aménagement de la RD52 sur les territoires des communes de NIEDERROEDERN et de SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ ;
- décide des modalités d'indemnisation liées à ces acquisitions moyennant le versement aux propriétaires concernés d'une indemnité totale de 24 573,33 € correspondant à l'indemnisation tout confondu des terrains ;
- décide de l'ouverture d'une enquête parcellaire ;
- décide que les actes seront passées en la forme administrative conformément aux dispositions de l'article L1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- décide de désigner Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme signataire afférent à ces transactions, le Président du Conseil Départemental restant authentificateur.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180219-lmc1115598-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 26/02/18